

Agence de la dette

L'Agence de la dette est un service financier au service de l'entité régionale et du Gouvernement de la Région, créé au sein de Bruxelles Finances et Budget en 2014. Elle comprend un Front Office, un Middle Office et un Back Office, reflétant une stricte séparation des métiers comparable au milieu bancaire.

Les missions assurées par l'Agence de la dette sont multiples :

- **Optimaliser la gestion financière** de la dette directe dans un nouveau contexte de « sortie de crise financière » et de retour durable à l'équilibre ;
- Mettre en place puis consolider le nouveau système de **gestion dynamique des garanties** et renforcer le monitoring par la Région ;
- **Appuyer les entités pararégionales** dans la recherche de financements, participer à la promotion sur les marchés financiers et mettre en place de nouveaux outils de financement pour celles-ci ;
- **Assurer le rôle de conseiller financier** au service du GRBC en matière de projets d'investissement (Project Finance) ;
- Assurer, dans toutes les composantes de l'Agence de la dette, **un rôle transversal au service du Gouvernement** au travers du conseil en gestion de portefeuille et marchés financiers et la réalisation d'études et d'analyses financières ;
- Intégrer dans le **Centre de coordination financière** les organismes régionaux ;
- Mettre en place une **gestion des risques financiers consolidés de la Région** ;
- **Gérer le portefeuille** pour compte de tiers.

Notre rapport annuel 2016 est disponible en [français](#), [néerlandais](#) ou [anglais](#).

Vous trouverez aussi les dernières notes de Standard & Poor's:

- [La note du 28/07/2017](#)
- [La note du 24/02/2017](#)

Organigramme:

- [Front Office](#)
- [Middle Office](#)
- [Back Office](#)